

5. Equipements informatiques demandés:

DESIGNATION	QUANTITTE
Ordinateur portable	50
Tablette - Pcs	20 - 30
Imprimante Laser	02
Autres équipements accessoires	
Stabilisateur	03
Groupe électrogène	01
Fil électrique et câbles	05 Rouleaux
Livres électroniques	100
Tables, chaises, armoires	
Transport	
Maintenance et installation	

6. Coordonnées du contact du chef du projet :

- 6.1. Nom complet : MABAYA MUNENE TOUSSAINT
 6.2. Téléphone : +243814904489 +243999365153
 6.3. Email : tousmunene@gmail.com
 6.4. Adresse physique de l'Organisation/Etablissement

DIOCESE DE KIKWIT
 PAROISSE SAINT JOSEPH D'ATEN
 LYCEE TECHNIQUE ATEN
 Identité Secope : 3120744
 B.P. 144/KIKWIT



7. Langue

7.1. Langues locales préférées : le Français (Officielle)

Le Kikongo et le Lingala restent les langues locales du milieu

8. Localisation du projet :

Le Lycée Technique Aten est une école conventionnée Catholique, située à la Mission Catholique Aten, dans le secteur Lukamba, Territoire de Gungu, Province du Kwilu, en République Démocratique du Congo. Aten est à 90 Km de la ville de Kikwit, à 10 de la Route Nationale N°1 qui va de Kinshasa à Tshikapa (Kasaï). De Kinshasa à la Mission Aten, ça fait 610 Km ; les citées (chefs-lieux des territoires) les plus proches sont Gungu et Idiofa.

9. Accès à l'Internet

9.1. OUI

9.2. Sans fil : OUI, grâce aux réseaux de téléphonie mobile (Modem).

10. La Salle des matériels Informatiques

10.1. La salle est-elle sécurisée : OUI

10.2. La salle peut-elle être verrouillée ... Oui la salle sera verrouillée et sécurisée

En effet, le Lycée Technique Aten a prévu un bâtiment de trois salles pour la mécanisation, c'est-à-dire une d'entre elles sera réservée au gardiennage/installation du Kit informatique que vous allez nous fournir. Il y a aussi des sentinelles commises à la surveillance de l'école et une autre au dortoir/Internat des élèves filles situé à quelques mètres de la salle. Les images (élèves, enseignants, bâtiments, quelques vieilles machines) ci-jointes pourront élucider notre commentaire.

10.3. La pièce est-elle à l'abri des intempéries ?